



HAL
open science

Tournée 1992 de l'Association Forêt Méditerranéenne au Parc national des Abruzzes Italie

G. Fleury, G.J. Aillaud, J.L. Mercier

► **To cite this version:**

G. Fleury, G.J. Aillaud, J.L. Mercier. Tournée 1992 de l'Association Forêt Méditerranéenne au Parc national des Abruzzes Italie. Forêt Méditerranéenne, 1993, XIV (2), pp.173-187. hal-03557225

HAL Id: hal-03557225

<https://hal.science/hal-03557225v1>

Submitted on 4 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sur les traces de l'Ours Marsicano Tournée 1992 de l'Association Forêt Méditerranéenne au Parc National des Abruzzes - Italie

*par Geneviève FLEURY**

Le thème de la protection et de la gestion de l'environnement, mis à l'étude au niveau international en 1992 a inspiré les organisateurs de l'Association Forêt Méditerranéenne qui ont proposé leur voyage de printemps sous le titre : Parc National des Abruzzes.

Une quarantaine de participants répondant à l'appel de la nature sont ainsi partis du 6 au 10 mai pour découvrir l'un de ces "espaces sauvages" réputés pour être les derniers refuges européens de quelques grands carnivores.

Le départ de cette expédition en car a été pris dans la soirée du 6 mai au Tholonet près d'Aix en Provence. Deux étapes séparées par un arrêt de nuit à Montecatini entre Pise et Florence ont été nécessaires pour rejoindre le centre de la péninsule italienne.

Une fois traversés les paysages élégants de Toscane et ceux plus rustiques d'Ombrie, les voyageurs ont vu en début d'après-midi du 7 mai l'arrivée proche. Les premiers contreforts des monts d'Abruzzes commençaient à se profiler à l'horizon avec leurs grands escarpements calcaires dont le puissant Monte Rotondo, témoins de plissements anciens.

A flanc de montagne ou sur d'imprenables éperons rocheux, des villages fortifiés signalaient une discrète présence humaine. Ce décor montagneux, imposant sans présenter la majesté de son voisin alpin du grand Paradis, apparut digne cependant de figurer sur la liste des sites d'altitude à protéger. La route après avoir franchi le Pas du diable emprunta la haute vallée du Sangro pour atteindre Pescasseroli, ville étape du tourisme vert et point de départ de la visite.

La magie créée depuis l'arrivée dans les Abruzzes par la vision d'un monde bucolique où l'homme semblait vivre en harmonie avec une nature originale s'effaça rapidement pour laisser place à une impression d'agitation et de désordre. Grand a été l'étonnement de trouver dans une cité, située au cœur d'un sanctuaire de protection de l'environnement, des constructions géométriques et des encombrements de rue comme dans tous les centres urbains modernes. Quant au recueillement imaginé de mise pour le pèlerinage dans un "des derniers paradis", inutile d'essayer de l'obtenir au milieu d'une foule de jeunes déambulant bruyamment aux abords et dans l'enceinte de la maison du Parc.

Prenant ainsi, dès le premier moment, la distance entre les représentations qu'évoquent dans l'imaginaire les termes de Parc national et la réalité dans un de ses aspects quotidiens, le groupe était prêt à découvrir enfin "Il Parco Nazionale d'Abruzzo".

Une rapide visite libre du musée a précédé la présentation proprement dite du Parc réalisée, façon italienne, sous forme d'un film en V.O. Les images ont familiarisé ceux qui ne comprenaient pas le commentaire, avec les paysages et les activités en général. Remplaçant Monsieur Franco Tassi directeur connu pour sa verve et son dynamisme, Madame Cinzia Sulli, écologue, nous a alors apporté un complément d'information. Elle l'a fait sous forme d'un exposé sobre et clair, situant "l'Ente autonomo" équivalent d'un Office dans le contexte géographique, physique, biologique, socio-économique et politique actuel du pays.



Sigle du Parc national des Abruzzes.

*Professeur certifié - Lycée agricole d'Aix-Valabre

Historique :

Un petit effort de recherche bibliographique nous aurait permis de connaître le contexte historique suivant :

Né d'un projet ardemment défendu par l'association *Pro montibus e silvis*, l'Ente fut officiellement constitué en novembre 1921 sur une zone de 500 ha, louée à la commune d'Opi au lieu-dit "La costa camosciara" dans le Val Fundillo. Ce noyau initial, couvrant une ancienne réserve royale de chasse abritant encore des ours bruns et des chamois, avait été choisi pour sa richesse faunistique et floristique exceptionnelle connue depuis longtemps par les scientifiques. Immédiatement doté d'un statut, le futur parc dut une grande partie de son développement ultérieur au directeur provisoirement nommé Erminio Sipari, homme politique natif de Pescasseroli.

Ce jeune député, avantagé par ses origines locales et sa position sociale privilégiée déploya un grand talent de négociateur et d'organisateur pour mener à bien l'exécution de son mandat. Il obtint la reconnaissance officielle du "Parc National des Abruzzes" par la promulgation de la loi du 12 juillet 1923. Cet acte représentait la prise en charge par l'état d'un projet issu d'une initiative privée. La collectivité publique devait assumer la gestion du territoire primitif auquel s'ajoutèrent de nouvelles parcelles dont la location fut concédée par les communes de Bisegna, Civitella Alfedena, Gioia dei Marsi, Lecce nei Marsi, Pescasseroli et Villavallelonga soit un total de 18000 hectares à protéger.

Même si la demande de mise en réserve intégrale n'était pas retenue, le premier des objectifs proposés apparaissait en tête du règlement :

"protéger et améliorer la faune et la flore et conserver les formations géologiques particulières ainsi que la beauté du paysage".

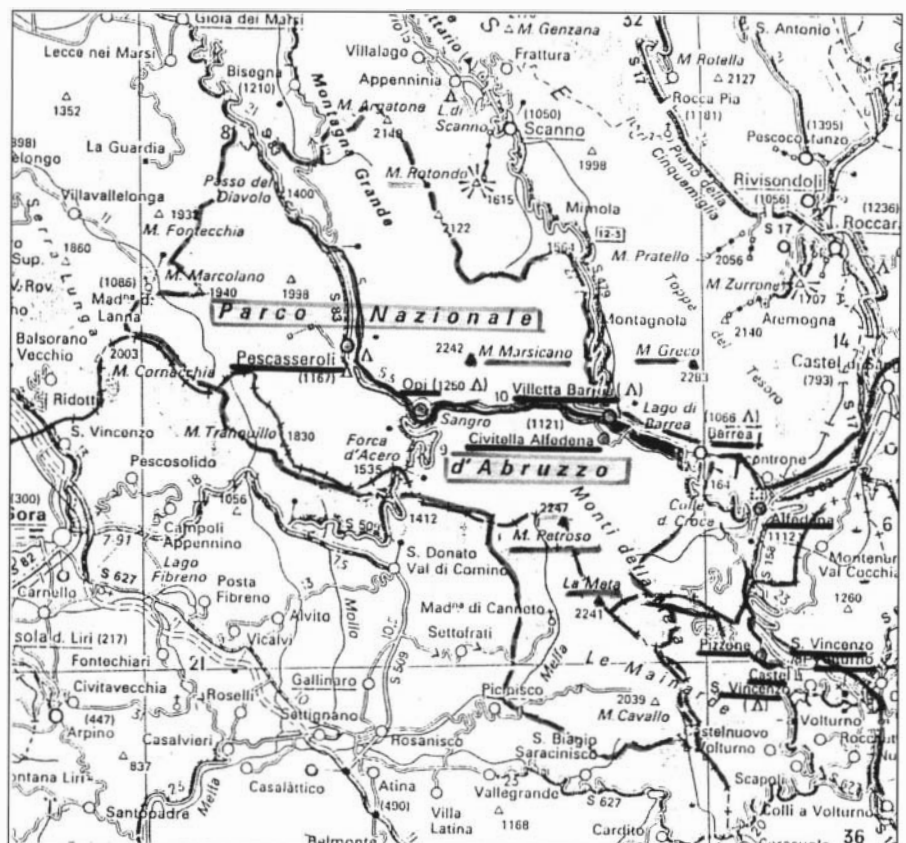
Novateur pour l'époque cet engagement fut enregistré positivement par la communauté internationale à l'actif de l'Italie en matière de Parcs.

Le second objectif ajouté en 1925 préconisait "de promouvoir le développement du tourisme et de l'industrie hôtelière". Généreuse et envisageable dans le contexte social d'alors, cette incitation à l'exploitation commerciale se révéla pernicieuse une vingtaine d'années plus tard, par les abus qu'elle suscita. Mais le fonctionnement satisfaisant de la jeune institution basée sur une nouvelle façon d'utiliser l'espace rural permit son expansion jusqu'à l'année 1930. Des territoires supplémentaires furent rattachés créant autour du noyau initial une ceinture de protection nécessaire au maintien de l'équilibre de l'écosystème interne. L'avancée rapide dans le déploiement de la structure fut hélas, brutalement stoppée par la suspension de l'Ente en 1933 et la destitution du directeur. Le Ministère de l'agriculture et des forêts en reçut la tutelle. Avec le départ de

son véritable fondateur le Parc perdit son autonomie et le bénéfice d'une gestion patrimoniale basée sur le maintien de l'état naturel. Les forestiers interprétant le terme "conservation" comme optimisation du rendement conduisirent alors une sylviculture amélioratrice efficace mais très éloignée des finalités initialement édictées.

La guerre enfin porta le coup de grâce à la prise en compte d'une quelconque "protection" dans une région à économie de survie sans moyens pour sauver les populations de la misère et moins encore les paysages et la faune de la dégradation.

Après une courte période de reprise autour des années 1950, de nouveaux dangers apparurent dès 1960 entraînant des conséquences néfastes et des dommages sérieux dont le Parc porte encore les traces. L'absence de direction laissa le



champ libre à l'exaction (appropriation de terrains et changement de leur affectation, spéculation immobilière, coupes abusives d'arbres, réalisation de travaux d'équipements, routiers entre autres, prohibés...)

La spéculation facilitée par l'utilisation abusive du label du Parc National causa le détournement direct ou indirect de 3000 hectares. Ils furent déviés de leurs fonctions pédagogiques et culturelles au bénéfice d'un commerce ciblé sur le tourisme sportif en plein essor. Lucrative pour les promoteurs, cette nouvelle activité se révéla décevante pour la population locale qui en attendait du profit. Les dégâts persistants comme l'urbanisation sauvage ou l'afflux incontrôlé de visiteurs en sont de nos jours des séquelles faciles à observer en arrivant à Pescasseroli.

Mais à partir de 1969 de véhémentes protestations émergèrent des associations de défense de l'environnement, nationales et internationales que des scientifiques et fait nouveau, du public sensibilisé par la presse à ces graves problèmes. La nomination d'un directeur compétent et dévoué à la cause de la nature inversa le cours de la désastreuse tendance. Le succès de son mode personnel de gestion a résidé dans l'art de conjuguer adroitement jusqu'à présent 2 objectifs institutionnels :

- le respect impérieux des règles de conservation faunistique, floristique et paysagère,
- avec l'introduction de l'activité humaine et touristique dans les limites de la compatibilité.

Affaire d'état d'esprit de l'homme ou des moyens matériels à sa disposition ?

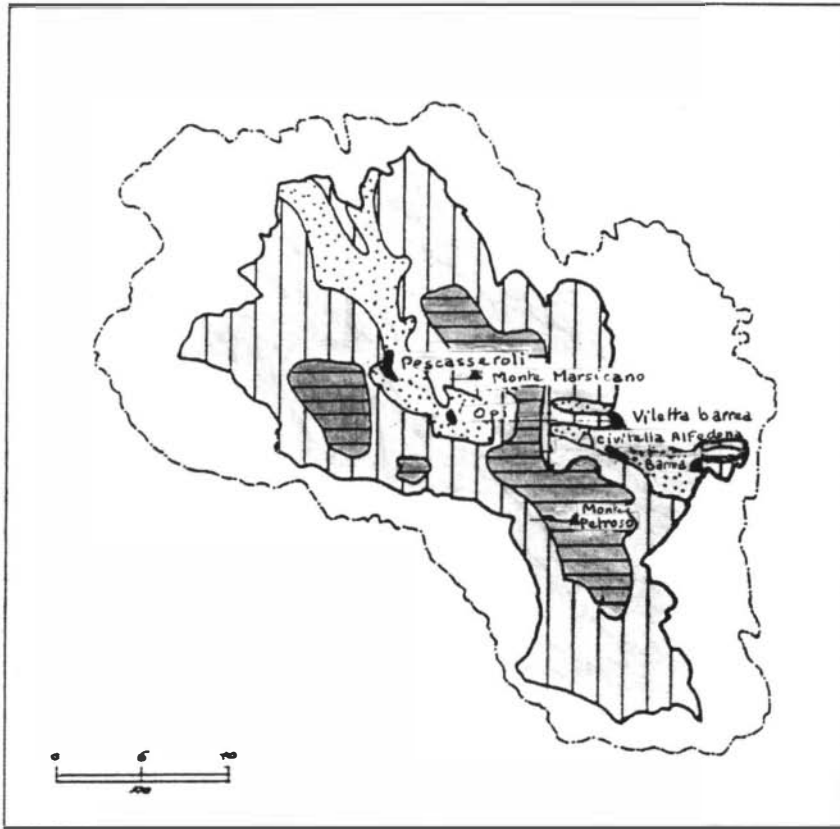
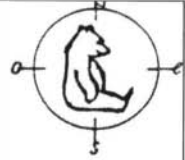
Sans doute les deux pour Franco Tassi qui semble avoir trouvé le secret pour redresser la situation de l'Ente et lui rendre son image de marque initiale. A l'issue d'une période de gestion aventureuse, la cohérence et la fermeté des mesures prises lui ont permis en quelques années, de transformer l'ancienne structure en faillite en une institution pilote. Parmi les plus importantes de ses initiatives figurent :

- une meilleure gestion des milieux naturels,
- l'établissement d'un zonage (zones A,B,C,D) voir carte ci-dessus,
- l'encouragement pour les communes favorables à ses objectifs à des opérations de mise en valeur économique raisonnée.

Ses efforts sont encore maintenant permanents tant dans le domaine de la communication que dans celui de l'aide à la décision. Ils lui permettent d'assurer une conservation satisfaisante du patrimoine et d'enregistrer pendant le même temps des résultats positifs en termes d'économie et de progrès social pour les résidents du Parc.

D'après Madame Cinzia Sulli les dispositions essentielles à retenir sont les suivantes :

PARC NATIONAL DES ABRUZZES ZONES D'AMENAGEMENT



légende

- limite du parc national
- - - limite de la zone de protection externe
- A zone de "nature sauvage"
- B zone où le milieu naturel est en partie humanisé
- C zone de campagne
- D centres habités

- Respect absolu des impératifs écologiques et notamment de la préservation de la diversité génétique.
- Dédommagements des communes et des particuliers pour les pertes des droits sur les forêts.
- Amélioration du contrôle territorial par acquisition et location des terres soumises à protection. (Affectation d'1/5^{ème} du budget du parc à ce chapitre)
- Meilleure prise en compte des contraintes et indemnisation pour les préjudices subis par les éleveurs et les agriculteurs (interdiction de certaines spéculations comme le pacage d'altitude portant tort aux chamois, dégâts causés aux cultures par les grands mammifères...) attribution de subventions à titre d'encouragement pour le maintien d'une agriculture nourricière pour la faune sauvage (campagne alimentaire sur un quinquennat : 1989-1993) - Voir "La faune sauvage et la chasse dans le Parc" par Jean-Luc Mercier.
- Renforcement et restructuration des équipes dans l'administration, la recherche scientifique et l'accueil.
- Développement et coordination des programmes d'études.
- Analyse du fonctionnement économique des villages

du Parc et de la possible association de leurs intérêts à l'essor touristique dans le strict respect de l'écosystème naturel.

Les succès enregistrés grâce à la mise en œuvre de ces principes ont permis au comité d'orientation d'envisager une nouvelle extension pour l'avenir avec l'élaboration du projet A.R.V.E. (Abruzzes région verte d'Europe) basé sur le regroupement de 3 parcs nationaux reliés entre eux par des zones protégées entraînant le contrôle et la gestion d'une surface totale de 500 000 hectares.

Au terme de l'exposé de Madame Sulli sur la situation actuelle quelques questions sur les caractéristiques structurelles du Parc ont été émises et les réponses figurent dans l'encadré : Carte d'identité du Parc. Mais d'autres, relatives aux possibilités réelles de maintien d'un équilibre dans la gestion d'une institution aussi complexe sont restées en suspens avec des orientations différentes suivant la sensibilisation professionnelle de chacun.

Le groupe une fois reconstitué s'est mis en route pour Villetta Barrea, cité de villégiature construite en amphi-



Photo 1 : Vue de la Vallée du Sangro depuis Civitella Alfedena. Photo D.Afxantidis

théâtre au point le plus resserré de la vallée du Sangro. L'accueil sympathique de l'hôtelier, le repas soigné et l'hébergement confortable ont réussi à faire oublier à tous les fatigues de cette première partie du voyage.

Carte d'identité du Parc des Abruzzes

- **Création** : 1922 par une initiative privée, 1923 par la loi.
- **Autorité responsable** : Ente autonomo du Parc National des Abruzzes.
- **Superficie** : 44 000 ha (plus 60 000 ha de la zone de protection externe).
- **Régions concernées** : Abruzzes, Latium, Molise.
- **Communes intéressées** : Pescasseroli, Opi, Villetta Barrea, Civitella Alfedena.
22 en 5 unités géographiquement distinctes :

Barrea et Alfedena, (Haut Sangro)
Bisegna, Gioia dei Marsi, Lecce dei Marsi,
Villavalle longa (Marsica Fucense)
Scanno (Vallée du Sagittario)
Alvito, Campoli Appennino, S. Donato Val Comino,
Sette Frati, Pionisco et San Biagio Saracinisco (Val de Comino)
Pizzone, Castel San Vincenzo, Rocchetta al Volturno,
Scapoli et Filignano (Mainarde)

Fleuves : Sangro, Melfa, Giovenco, Volturno.

Lacs : Barrea, Vivo, Montagna spaccata, Pantaniello, Castel san Vincenzo.

Sommets : Petroso (2249 m) Marsicano (2245 m) Greco (2285 m) Meta (2242 m) Mare (2020 m).

Visiteurs : 1 million de personnes par an.

Terrains en propriété : environ 400 ha.

Forêts et pâturage en location : environ 18 000 ha.

Subdivision du territoire en 4 zones distinctes : A,B,C,D, depuis le plan de gestion de 1969

A - Réserve intégrale : environ 4000 ha en développement naturel.

B - Réserve générale : activité humaine réduite (coupes pour bois de feu, pâturage).

C - Protection : activité humaine développée.

D - Développement urbanistique et touristique.

Flore : 1200 espèces de plantes supérieures.

Faune : 40 espèces de mammifères, 300 espèces d'oiseaux, 30 espèces de reptiles et d'amphibiens, 70 à 100 ours bruns de marsicano, 400 à 450 chamois d'Abruzzes, 500 à 600 cerfs, 100 à 150 chevreuils, 30 à 35 loups de l'Appennin.

Personnel : permanent 50 personnes, temporaire 50 personnes, collaborateurs variés environ 120.

Revenus de la collectivité locale : 40 à 60 milliards de liras d'apport monétaire par an.

Ouvert à la visite toute l'année : renseignements à l'Office de la zone et au Centre de visite du Parc.

Siège social de l'Ente autonomo - Viale della medaglia d'oro 141 - 00136 Roma

La journée du vendredi 8 mai dans la Haute vallée du Sangro allait nous permettre d'expérimenter la méthode de découverte de la Réserve telle qu'elle est proposée au touriste amateur de nature par une des trois ou quatre agences spécialisées fonctionnant sur le type coopératif.

Pour rejoindre Civitella Alfedena, lieu de rendez-vous avec le guide, il faut traverser le pont à la sortie de Villetta Barrea et entamer une ascension qui permet de belles vues panoramiques sur le lac de barrage de Barrea. Perché sur son piton rocheux à 1100 mètres d'altitude, le bourg moyenâgeux semble encore monter la garde contre les invasions sarrasines arrivant de la vallée. Des bois et des prés couvrent les pentes environnantes jusqu'à la base des imposantes falaises calcaires qui les dominent. Dues à des accidents tectoniques datant des plissements alpins et pyrénéens, ces escarpements de failles rejouent encore de nos jours lors de secousses sismiques telles que celle qui détruisit le village partiellement en 1984. Les traces de ce tremblement de terre ont pratiquement disparues grâce à un effort important de réhabilitation mais les constructions récentes sont assujetties à des règles strictes de sécurité. Les travaux de rénovation eux doivent être respectueux de l'architecture ancienne.

Dès son arrivée au village, le groupe est pris en charge par une jeune animatrice locale et se prête, docile pour quelques heures à l'expérience de ce tourisme de type nouveau. Le programme de la journée comprend un aperçu des aires faunistiques, une promenade dans le centre historique, une visite libre du musée, la dégustation - vente de produits régionaux, une excursion sur un site de chutes célèbre et dans la forêt non moins réputée après un pique-nique sur l'herbe.

Le premier arrêt de la visite au village a été consacré, à tout seigneur tout honneur, au Loup dont on peut observer une petite bande dans son aire faunistique. Civitella Alfedena après avoir été le premier village à créer l'aire du Cerf est devenu officiellement le centre de visite du parc dédié au Loup de l'Apennin.

Le lynx nouvellement installé dans une aire aménagée à l'Ouest du bourg a pu être aperçu un peu plus tard dans son altière solitude.

Entre-temps un regroupement sur le terre-plein central a favorisé la présentation de la commune et de ses activités par Monsieur Rossi, adjoint au maire, complété par les témoignages de Monsieur Romano Vicci, gestionnaire de coopérative de tourisme et de Monsieur Severino di Paoli apiculteur coopérant du Parc avec la mise au service de l'ours d'une partie de ses abeilles.

Des diverses discussions entrecoupant ces discours, il est ressorti qu'en pleine réserve intégrale, la ville de Civitella Alfedena a choisi sous l'impulsion de son maire, administrateur du Parc, de baser l'essentiel de son activité sur l'exploitation commerciale de cette situation géographique. Facteur de pauvreté dans le passé en raison de l'isolement, la

rudesse des conditions de vie et la faiblesse des revenus agricoles, cette position est apparue aux yeux de la population maintenue en place et des jeunes en particulier, comme une source possible de revenus. Avec de substantiels profits, le progrès économique et social pouvait être envisagé. Et c'est comme centre pilote reconnu comme meilleur exemple de développement touristique nouveau et alternatif que la commune a été présentée. Orientée dans le sens de la protection écologique son activité tou-



Photo 2 : Civitella Alfedena.

Photo D.A.



Photo 3 : Le Lac de Barrea.

Photo D.A.

ristique s'efforce d'offrir un éventail d'attractions le plus complet possible en utilisant des structures anciennes, témoins de la culture traditionnelle rurale et des infrastructures récentes, centres du sport et de la récréation indissociables de la vie moderne.

L'originalité réside dans le mode de mise en valeur et de gestion totalement prises en charge par les habitants - le succès est concrétisé par les dépôts importants et croissants dans la Casa rurale ed artigiana, seule banque de la petite cité. La bonne entente avec le Directeur du parc n'y est pas étrangère. L'exemple particulier de Monsieur Di Paoli a quant à lui passionné l'auditoire. A la tête d'un des plus importants ruchers de la région cet apiculteur s'est prêté depuis 1990 à une expérience programmée dans le cadre de la campagne alimentaire de l'ours. Voir "La faune et la chasse dans le parc" par Jean-Luc Mercier. Cette collaboration présente le double avantage d'assurer en même temps que certaines subventions, une indéniable plus-value au miel lors de sa vente comme produit de la région du parc. Les voyageurs éprouvés par une matinée de visite ont eu tout le loisir d'en tester la qualité revigorante au cours d'une halte dans le magasin exposition de Monsieur Di Paoli.

La suite du programme a comporté un aller et retour aux Cascades, site renommé pour la qualité de son spectacle naturel. Si on a le courage de marcher à pied le long d'un sentier nature fermement balisé, à travers la hêtraie on peut suivre le torrent issu des majestueux monts Camosciara jusqu'à l'une de ses chutes surprenantes depuis de hautes dalles dolomitiques.



Photo 4 : La Cascade de la Camosciara.

Photo D.A.

La végétation

par Georges J. AILLAUD *

Le hêtre (*Fagus sylvatica*) et le chêne chevelu (*Quercus cerris*) constituent à eux seuls la quasi totalité des formations forestières : hêtraies (*faggeta*) et hêtraies mixtes, chênaies mésophiles.

D'autres types de forêts ou de simples peuplements arborés peuvent être rencontrés avec une moindre fréquence : dans l'étage montagnard, des peuplements de Pin mugo (*Pinus mugo ssp pumilio*) à la limite supérieure des forêts ; dans l'étage supra-méditerranéen quelques pinèdes d'une variété autochtone de pin noir (*Pinus nigra*) de Viletta Barrea, des ostryaies et des chênaies d'yeuses (*Quercus ilex*) ; enfin des ripisilves le long des cours d'eau, mais aussi en bordure des plans d'eau naturels ou artificiels.

Les hêtraies

Elles constituent l'un des éléments majeurs du paysage. Le hêtre y est très largement dominant et la plupart du temps les autres essences forestières, malgré leur présence, ne créent pas des faciès particuliers quoique la persistance par endroits ou le développement de certaines espèces comme le sapin (*Abies alba*) donnent à l'ensemble l'aspect d'une hêtraie-sapinière (*fustaia abete-faggio*). La hêtraie-sapinière constitue sur les versants nord le groupement potentiel mais l'exploitation abusive a été la cause de la disparition de cette essence dans beaucoup de forêts de l'Apennin.

Les autres arbres ou arbustes que l'on rencontre sont des érables (*Acer pseudoplatanus*, *Acer lobelii*, *Acer monspessulanum*) des sorbiers (*Sorbus aucuparia*, *Sorbus aria*), des chênes (*Quercus cerris*, *Quercus pubescens*), charme-houblon (*Ostrya carpinifolia*), orne ou frêne à fleurs (*Fraxinus ornus*), le houx (*Ilex aquifolium*).

D'après G. Bonin, on observe dans les Abruzzes, trois niveaux dans les hêtraies :

- un premier niveau correspondant à un ensemble formé par les hêtraies les plus méso-hygrophiles : l'Asyneumati-fagetum de Gentile (1963) avec comme caractéristiques notamment *Lamium galeobdolon ssp. montanum* et *Acer lobelii*, *Ranunculus brutius*, et des hêtraies - sapinières du type de celles décrites par Ozenda (1966) dans les Alpes maritimes et ligures avec *Sanicula europaea*, *Asperula odorata*.

- un deuxième niveau, correspondant à l'*Aquifolio Fagetum* de Gentile (1963) caractérisé par *Ilex aquifolium*, *Melica uniflora* et *Daphne laureola*, *Euphorbia amygdaloides* (*Daphne laureola* caractéristique des *Quercetalia pubescentis* indique une hêtraie plus thermophile).

- un troisième niveau mis en évidence par un ensemble d'espèces non seulement de l'Ostryo-carpinion (*Sorbus aria*, *Ostrya carpinifolia*, *Acer obtusatum*, *Fraxinus ornus*, *Sesleria autumnalis*), mais aussi du *Quercetalia-pubescentis*.

L'existence de ces trois niveaux est un des caractères les plus remarquables des montagnes subméditerranéennes d'après Bonin et que l'on retrouve des Balkans aux Pyrénées. Cela montre bien la rupture bioclimatique entre l'Apennin central et l'Apennin du sud où la "remontée des étages chauds entraîne la réduction de l'éventail des niveaux des hêtraies".

* Laboratoire de phytomorphologie expérimentale - Université de Provence 13331 Marseille cedex 3

ristique s'efforce d'offrir un éventail d'attractions le plus complet possible en utilisant des structures anciennes, témoins de la culture traditionnelle rurale et des infrastructures récentes, centres du sport et de la récréation indissociables de la vie moderne.

L'originalité réside dans le mode de mise en valeur et de gestion totalement prises en charge par les habitants - le succès est concrétisé par les dépôts importants et croissants dans la Casa rurale ed artigiana, seule banque de la petite cité. La bonne entente avec le Directeur du parc n'y est pas étrangère. L'exemple particulier de Monsieur Di Paoli a quant à lui passionné l'auditoire. A la tête d'un des plus importants ruchers de la région cet apiculteur s'est prêté depuis 1990 à une expérience programmée dans le cadre de la campagne alimentaire de l'ours. Voir "La faune et la chasse dans le parc" par Jean-Luc Mercier. Cette collaboration présente le double avantage d'assurer en même temps que certaines subventions, une indéniable plus-value au miel lors de sa vente comme produit de la région du parc. Les voyageurs éprouvés par une matinée de visite ont eu tout le loisir d'en tester la qualité revigorante au cours d'une halte dans le magasin exposition de Monsieur Di Paoli.

La suite du programme a comporté un aller et retour aux Cascades, site renommé pour la qualité de son spectacle naturel. Si on a le courage de marcher à pied le long d'un sentier nature fermement balisé, à travers la hêtraie on peut suivre le torrent issu des majestueux monts Camosciara jusqu'à l'une de ses chutes surprenantes depuis de hautes dalles dolomitiques.



Photo 4 : La Cascade de la Camosciara.

Photo D.A.

La végétation

par Georges J. AILLAUD *

Le hêtre (*Fagus sylvatica*) et le chêne chevelu (*Quercus cerris*) constituent à eux seuls la quasi totalité des formations forestières : hêtraies (*faggeta*) et hêtraies mixtes, chênaies mésophiles.

D'autres types de forêts ou de simples peuplements arborés peuvent être rencontrés avec une moindre fréquence : dans l'étage montagnard, des peuplements de Pin mugo (*Pinus mugo ssp pumilio*) à la limite supérieure des forêts ; dans l'étage supra-méditerranéen quelques pinèdes d'une variété autochtone de pin noir (*Pinus nigra*) de Viletta Barrea, des ostryaies et des chênaies d'yeuses (*Quercus ilex*) ; enfin des ripisilves le long des cours d'eau, mais aussi en bordure des plans d'eau naturels ou artificiels.

Les hêtraies

Elles constituent l'un des éléments majeurs du paysage. Le hêtre y est très largement dominant et la plupart du temps les autres essences forestières, malgré leur présence, ne créent pas des faciès particuliers quoique la persistance par endroits ou le développement de certaines espèces comme le sapin (*Abies alba*) donnent à l'ensemble l'aspect d'une hêtraie-sapinière (*fustaia abete-faggio*). La hêtraie-sapinière constitue sur les versants nord le groupement potentiel mais l'exploitation abusive a été la cause de la disparition de cette essence dans beaucoup de forêts de l'Apennin.

Les autres arbres ou arbustes que l'on rencontre sont des érables (*Acer pseudoplatanus*, *Acer lobelii*, *Acer monspessulanum*) des sorbiers (*Sorbus aucuparia*, *Sorbus aria*), des chênes (*Quercus cerris*, *Quercus pubescens*), charme-houblon (*Ostrya carpinifolia*), orne ou frêne à fleurs (*Fraxinus ornus*), le houx (*Ilex aquifolium*).

D'après G. Bonin, on observe dans les Abruzzes, trois niveaux dans les hêtraies :

- un premier niveau correspondant à un ensemble formé par les hêtraies les plus méso-hygrophiles : l'Asyneumati-fagetum de Gentile (1963) avec comme caractéristiques notamment *Lamium galeobdolon ssp. montanum* et *Acer lobelii*, *Ranunculus brutius*, et des hêtraies - sapinières du type de celles décrites par Ozenda (1966) dans les Alpes maritimes et ligures avec *Sanicula europaea*, *Asperula odorata*.

- un deuxième niveau, correspondant à l'*Aquifolio Fagetum* de Gentile (1963) caractérisé par *Ilex aquifolium*, *Melica uniflora* et *Daphne laureola*, *Euphorbia amygdaloides* (*Daphne laureola* caractéristique des *Quercetalia pubescentis* indique une hêtraie plus thermophile).

- un troisième niveau mis en évidence par un ensemble d'espèces non seulement de l'Ostryo-carpinion (*Sorbus aria*, *Ostrya carpinifolia*, *Acer obtusatum*, *Fraxinus ornus*, *Sesleria autumnalis*), mais aussi du *Quercetalia-pubescentis*.

L'existence de ces trois niveaux est un des caractères les plus remarquables des montagnes subméditerranéennes d'après Bonin et que l'on retrouve des Balkans aux Pyrénées. Cela montre bien la rupture bioclimatique entre l'Apennin central et l'Apennin du sud où la "remontée des étages chauds entraîne la réduction de l'éventail des niveaux des hêtraies".

* Laboratoire de phytomorphologie expérimentale - Université de Provence 13331 Marseille cedex 3

sylvatique du Parc national des Abruzzes



Photo 5 : Depuis Villetta Barrea vers le Sud : au premier plan la ripisylve du Sangro et la hêtraie mixte. Photo G. A.

Les chênaies caducifoliées

D'après **Bonin**, dans l'Italie centro-méridionale, la répartition des chênes est directement liée au substrat et à l'état d'évolution du sol :

- le chêne chevelu (*Quercus cerris*) est presque toujours inféodé à des sols limono-argileux profonds,
- le chêne pubescent (*Quercus pubescens*) à des sols calcaires peu profonds,
- et *Quercus frainetto* à des sols dérivés de substrat siliceux.

Par ailleurs, *Quercus pubescens* et *Q. frainetto* seraient plus thermophiles que *Q. Cerris* ;

Dans l'Apennin central en général et les Abruzzes en particulier on trouve des chênaies mésophyles de *Quercus cerris* qui relèvent de l'*Aquifolio-fagetum*. Dans les environs de Villetta-Barrea avec les chênes chevelus, on trouve l'orne (*Fraxinus ornus*), l'érable champêtre (*Acer campestre*), *Lonicera xylos-teum*, *Crataegus laevigata*, *Evonymus europaeus*, *Digitalis lutea* ssp. *australis*, *Vinca minor*... mais aussi *Cornus mas*, *Prunus mahaleb* (espèces des *Quercetalia pubescentis*).

Mais on rencontre aussi des chênaies dans l'étage supra méditerranéen (*Quercetum cerridis*, **Bonin** et **Gamisans**, 1976) le chêne pubescent y est plus fréquent avec une nette dominance des espèces de l'Ostryo-carpinion orientalis (*Ostrya carpinifolia*, *Fraxinus ornus*, *Sorbus aria*, *Acer obtusatum*...)

Ainsi près de Villetta-Barrea, l'*Ostrya* est bien représenté avec en sous-bois *Cytisus sessilifolius* et *Coronilla emerus* toutes deux espèces caractéristiques des *Quercetalia pubescentis* (Braun-Blanquet, 1932). Dans les environs de Pescasseroli, **Bonin** a relevé le *Quercus pubescens* en mélange avec *Q. cerris* avec *Coronilla emerus* et *Pyrus pyraster*.

Les pinèdes à Pin noir de Villetta Barrea

Ce pin noir est différent du Pin noir de Calabre ou du Laricio. L'étude anatomique (Gelini, 1968) et morphologique de divers échantillons a permis à Bonin de reconnaître que le pin noir de Villetta Barrea est affiné des variétés *austriaca* et *illyrica** (alors que celui de Calabre se rapproche de la ssp *pallasiana*).

On rencontre dans ces pinèdes : *Coronilla emerus*, *Cytisus sessilifolius*, *Fraxinus ornus*, *Ostrya carpinifolia*, mais aussi une scabieuse (*Scabiosa crenata* et *chamaecytisus spinescens*). Ce qui fait dire à Bonin que ces pinèdes (Genisto (sericeae) - Pinetum nigrae) doivent être interprétées comme un stade d'évolution vers la chênaie à *Quercus pubescens*, l'ostryaie ou même la chênaie d'Yeuse d'altitude.

Ces pins autochtones ont été plantés largement là où c'était possible dans les zones dégradées, un peu comme les pins Laricio plus au sud qui, de climaciques sur les versants ensoleillés et chauds de l'étage montagnard inférieur, ont été favorisés et ont eu leur aire étendue grâce à l'action de l'homme.

Conclusion

La végétation sylvatique des Abruzzes forme des paysages remarquables, on pourrait presque oublier par endroits qu'ils sont le résultat d'une longue exploitation par l'homme.

L'intérêt des Abruzzes c'est qu'ils constituent une région charnière avec des peuplements forestiers bien individualisés et parfois très localisés cela est dû à la variété des régimes pluviométriques. Cette région de transition climatique possède un caractère méditerranéen évident : Bonin la qualifie de subméditerranéenne et "alors que la Calabre et la Lucanie entrent dans le contexte du bioclimat méditerranéen, les Abruzzes s'intègrent plutôt dans celui du climat des montagnes nord-méditerranéennes".

G.A.

* FUKAREK (1958) classe les sous-espèces du *Pinus nigra* de la façon suivante :

- 1 - ssp. *Clusiana* Clem. de l'Afrique du Nord aux Cévennes.
var. *mauritanica* d'Afrique du Nord
- *hispanica* de l'Espagne aux Pyrénées
- *salzmanni* des Cévennes
- 2 - ssp. *Laricio* Poir., noyau centro-méditerranéen
var. *corsicana* de Corse
- *calabrica* de Sicile et de Calabre
- 3 - ssp. *Nigricans* Host.
var. *austriaca*
- *illyrica*, du nord de la péninsule balkanique
- *pindica*, de l'Autriche
- 4 - ssp. *Pallasiana* Lam., dont l'aire de répartition prolonge vers le sud-est celle de la sous-espèce précédente.



Photo 6 : Le Val Fundillo

Photo D.A.

Ce parcours fortement fréquenté, n' a pas permis bien qu'en zone A donc réserve intégrale d'entrevoir des représentants de la faune et de la flore signalés dans les dépliants publicitaires. Mais il a conféré en mi-journée une agréable sensation de fraîcheur. Certains détails observés le long du trajet d'approche n'ont pas laissé les promeneurs indifférents. En effet la présence d'une route d'accès entièrement revêtu et d'une buvette semble battre en brèche les règles strictes de protection écologique applicables à un tel lieu. Le projet existe, nous dit-on, d'interdire cette voie à la circulation automobile et de ramener les exploitations commerciales au niveau de la barrière, au croisement avec la route de Villetta Barrea.

Souhaitant le succès des négociations en cours pour la protection complète du site, les promeneurs prennent le chemin du Val Fundillo avec la perspective réjouissante d'une halte et d'un déjeuner en plein air dans un cadre champêtre.

La visite prévue dans l'après-midi de ce sauvage Val fundillo a réservé quelques surprises. Certains satisfaits par la progression en fond de vallée au milieu des pacages à chevaux n'ont pas poursuivi à la vue de la côte et des premières gouttes de pluie. D'autres attirés par la beauté de la hêtraie naturelle ont continué la montée jusqu'à la source. Seul un petit groupe a réalisé l'exploit de grimper sans escorte jusqu'au col et en contournant un cirque glaciaire de changer de vallée pour rejoindre l'hôtel par ses propres moyens. Et pendant que la majorité de la troupe, rentrée en car, savourait confortablement un dîner, ces vaillants marcheurs côtoyaient les splendides monts enneigés et apercevaient enfin des traces de loups sur les névés.

Quittant les Abruzzes et le cœur du Parc le samedi 9 mai au matin, les voyageurs ont consacré une bonne partie de cette journée à explorer le massif de la Mainarde, territoire le plus méridional du parc, situé essentiellement en région de Molise et pour une faible part en Latium.

Après avoir longé le lac de barrage hydroélectrique de Barrea édifié en 1950 qui possède en plus de son intérêt économique un attrait écologique avec sa riche faune aquatique, la route monte vers le col de Croce. Elle permet avec l'orientation variée de ses virages d'admirer encore les lointaines crêtes du monte Greco (2283 m) et du monte Petroso (2247 m) avant de quitter la haute vallée du Sangro tournée vers l'adriatique. En effet quelques kilomètres suffisent pour changer d'horizon et découvrir les déclivités convergeant vers la haute vallée du Volturno, largement ouverte à l'influence méditerranéenne. Franchie la ligne de partage des eaux, les pentes les mieux exposées en amont du village de San Vincenzo présentent des bosquets de chênes verts (*Quercus ilex*) au milieu de landes arbustives à genévriers émaillées en cette période printanière des taches colorées de multiples corolles : rose ou jaune du versatile Orchis à odeur de sureau (*Orchis sambucina* L.) ou mauve de l'anémone de l'Apennin (*Anémone apennina* L.). Anciennes pâtures, ces dernières constituent avec les restes de "giacci", drailles dont certains initiés ont pu observer un reliquat sur la rive du torrent du Val Fundillo, les traces d'une ancienne activité pastorale. Il n'est d'ailleurs pas possible de comprendre le paysage et la nature de l'apennin ainsi que les traditions de ses montagnards sans connaître l'influence séculaire de la transhumance. Hérité de pasteurs venus d'Orient, selon Franco

Tassi ce nomadisme vertical a permis pendant très longtemps aux populations du pourtour de la Méditerranée tout en optimisant l'utilisation des ressources de la plaine et de la montagne, de mêler leurs cultures et leurs traditions. Ainsi la ville d'Alfedena désireuse d'associer les bergers à sa fête votive, célèbre la Sainte Lucie en août et pas en hiver lorsque les troupeaux sont redescendus dans le sud.

L'activité sylvicole est encore présente dans les bois de chênes pubescents (*Quercus pubescens*) sur les versants moins chauds et l'activité agricole limitée aux fonds de vallée sous la surveillance de villages fortifiés sur leurs belvédères. Ainsi apparaît le site de Castel San Vincenzo qui présente également une activité technologique avec son lac de barrage hydroélectrique.

Avec un jour d'avance sur la date du pèlerinage annuel du 10 mai, le groupe emprunta la route de la Mainarde longeant une vallée de plus en plus étroite. Monsieur Bonfils, pédologue nous fait remarquer qu'avec ses pentes suivant le pendage des couches géologiques, cette dernière constitue un exemple typique dans ce massif montagneux. L'ensemble des plis disloqués par un système de failles de direction N.S. isolent des vallées étroites de ce type, qui ne communiquent que par des cluses très resserrées. Le manteau forestier est essentiellement constitué de chênes chevelus (*Quercus cerris*) parmi lesquels se trouvent quelques érables et sorbiers à l'état isolé. Le terme de cette voie est une aire de stationnement au pied d'un grand versant abrupt. Les pèlerins avec le courage suscité par la foi, escaladant paraît-il l'immense éboulis pour aller prier dans l'ermitage de San Michele, niché dans un creux de la falaise. L'étroitesse des lieux nous permet difficilement d'imaginer la possibilité d'un rassemblement important mais la route est là pour en attester. Ce type d'accès libre à un territoire écologiquement sensible (1) rappelant celui qui mène aux cascades de Camosciara semble peu en accord avec les objectifs de protection du milieu naturel. Il est en fait toléré par le parc qui tend à en rendre l'usage caduc, comme en d'autres points de la réserve, en localisant l'intérêt du grand public sur une autre approche de la pleine nature plus attractive et gratifiante. L'administration encourage ainsi par des conseils et des subventions les agences des différents villages à mettre en place un nouveau type de promotion, d'organisation et de gestion des activités touristiques.

Pour éviter par exemple ces pénétrations incontrôlables de l'espace protégé, sont proposées des excursions en petits groupes (25 personnes au maximum) guidées par des jeunes du pays ayant suivi une formation appropriée. Mais des observations sans la nécessité d'un effort sportif sont également prévues avec la création de

(1) **Note du rédacteur :** le secteur correspond à une zone faunistique réputée pour sa population en ours, animal fétiche du Parc et territoire de recherche du professeur Hans Roth en association avec les vétérinaires et les gardes de la réserve.



Photo 7 : Orchidée dans les Formes.

Photo G.A.

centres de visite : centre de visite de la faune de l'Apennin à Castel San Vincenzo, centre de visite de la flore de l'Apennin avec son jardin botanique à Fignano, centre de visite de l'Ours de Marsicano à Pizzone. L'isolement de ces hautes vallées abruzzaines est directement perceptible et l'obligation pour le car de rebrousser chemin pour continuer le périple nous le fait bien sentir. On comprend aisément alors les problèmes de mise en valeur de la région. Face à ce compartimentage du relief on imagine mieux la difficulté pour les espèces de se disséminer (150 espèces végétales endémiques) et pour les habitants de muter de leur état de montagnards vivant des produits de l'élevage et de la forêt à celui de villageois dépendant des profits du tourisme.

A la sortie du hameau de Pizzone, nous nous dirigeons vers le haut plateau "des Formes" par la route départementale. Créée en 1969 elle devait en cette période de miracle économique et de victoire du béton sur la nature desservir un lotissement constituant le premier élément d'un village de haute altitude. Le projet final était l'installation d'une station de ski sur les abords enneigés des bassins du massif de la Meta. Les communes de la zone



Photo 8 : Bel exemplaire de hêtre près de Pizzone, dans les Formes.

Photo G.A.

concernée, suivant les protestations répétées des associations de protection de la nature et en particulier celles d'Italia Nostra, bloquèrent la tentative de spéculation et prirent contact avec l'Ente autonomo pour demander le rattachement. Grâce au décret du 10 janvier 1990 quatre mille hectares de l'ensemble de la Mainarde sont ainsi entrés à part entière dans le Parc national des Abruzzes.

Arrivés à proximité du refuge nous sommes accueillis par des agents du Parc et par Monsieur Oscar Caporaso. Tout à la fois naturaliste, éthologue, ornithologue, taxidermiste, cet éminent collaborateur du parc est également conseiller municipal de Castel San Vincenzo.

Préoccupé de l'étude et de la cartographie d'un grand papillon (*Apollo parnassius*) dont une race géographique habite la zone, ce savant regrette que la botanique elle, y soit mal connue. Il souligne que le souci d'éviter la colonisation par l'homme d'un territoire aussi riche que fragile a primé dans l'action des défenseurs sur celui d'engager un programme détaillé de recherche scientifique. La forêt par bonheur est encore bien présente et le nom illégitime et attractif de "vallée fleurie" donné à l'époque des programmes immobiliers par les promoteurs paraît amplement mérité par ce lieu, en cette saison de l'année.

Les corolles bleues des Scilles, violettes des Corydales, rose des Dentaires, jaune d'or des Ficaires, des Gagées et des Anémones fausse-renoncules égayent le vert de la prairie et des sous bois. (Flore typique des plateaux karstiques apennins).

Le docteur Guidi de l'Institut expérimental pour la sylviculture qui nous a alors rejoint nous fournit des explications sur l'aspect des peuplements forestiers qui nous entourent et sur la politique du parc en matière de sylviculture. Mettant sa connaissance de l'italien et sa compétence à notre service, Denis Laurens (Chef du Service départemental des Alpes Maritimes de l'O.N.F.) nous propose de l'ensemble des débats le résumé suivant:

"La forêt des Abruzzes est essentiellement une hêtraie, avec quelques feuillus secondaires (Sorbier des oiseaux, Erable sycomore). Le sapin pectiné, initialement présent dans le territoire qui est actuellement celui du parc, fut éliminé par l'action de l'homme. Le sapin subsiste dans certains massifs isolés et peu accessibles des Appenins où il était utilisé. Très demandé et commercialisé abondamment en plaine, il a été totalement éliminé des massifs d'accès facile.

Le pin noir, naturellement limité aux terrains pauvres, a été largement étendu par reboisement dans les zones dégradées. Le reboisement a été notablement intensifié vers 1950, avec la main d'œuvre des prisonniers de guerre. La race locale de pin noir est considérée comme intermédiaire entre le pin d'Autriche et le pin laricio. Malheureusement, des graines provenant d'Autriche ont été utilisées en reboisement, outre la race locale.

La conduite de ces peuplements pose de multiples problèmes : liés à la commercialisation difficile des produits : les perchis évoluent et se hiérarchisent spontanément bien peu, conservant les densités initiales ; les forestiers hésitent à ouvrir ces peuplements fragilisés, ce qui serait pourtant nécessaire à l'évolution vers un peuplement mélangé, plus paysager.

La sylviculture de ces peuplements constitue un important sujet de réflexion pour la station expérimentale de Florence.



Photo 9 : Anémone fausse renoncule.

Photo Geneviève Fleury



Photo 10 : Ficaire et crocus.

Photo G.F.

La "non exploitation" actuelle des feuillus conserve des traces d'exploitation intensive : des bandes de peuplements de hauteurs différentes, en courbe de niveau, rappellent un mode d'exploitation du taillis par bandes horizontales.

Sur la relation des habitants avec la forêt dans le Parc depuis la création de celui-ci, Monsieur Guidi, à titre personnel, décrit deux phases.

Une phase initiale, irréaliste, où l'on a mal fait comprendre à la population qu'elle détenait un patrimoine naturel inestimable. Ce fut imposé, exacerbant la frustration des locaux de ne pouvoir exploiter leur bois. On essaie ensuite dans une deuxième phase, actuelle, de faire comprendre aux gens que l'on peut gérer différemment les massifs, grâce au tourisme.

Sur le devenir des peuplements dans le long terme, si Monsieur Oscar Caporaso estime, en tant que naturaliste qu'il vaut mieux voir pourrir sur place les beaux arbres de futaie, Monsieur Guidi considère que les prochaines générations elles-mêmes ne verront pas la forêt naturelle. On ne sait pas ce qui va se passer. On peut penser que le "temps de retour" à cette forêt naturelle sera d'autant plus long que la forêt a été intensivement gérée. On ne sait pas, non plus, quelles interventions pourront être faites dans ces forêts naturelles.

Sur le rôle et les missions des corps forestiers dans l'ave-

nir, Monsieur Guidi est plus précis, et peut être plus pessimiste : l'ouverture du corps forestier à différentes disciplines scientifiques arrive un peu tard. Les forestiers n'ont plus le pouvoir qu'ils détenaient dans le passé, avec un rôle ouvert et pluridisciplinaire dans la gestion des ressources naturelles (forêts, mais aussi pâturages, chasse, eaux superficielles). Ce rôle est aujourd'hui considérablement limité.

Au terme de cet intéressant échange l'équipe se remet en marche. Le sentier suivi traverse une de ces denses forêts de Hêtres (*Fagus sylvatica*) précédemment évoquées pour gagner l'endroit où est captée la source des Formes (1415 m). Cette eau pure en provenance du Mont Meta alimente 18 villages jusqu'à la plaine de Naples. Ce prélèvement n'est maintenu qu'à cause de l'ancienneté de sa mise en place. Actuellement aucune installation de ce type ne peut recevoir l'autorisation du Parc. Ainsi la ville d'Opi cherchait en 1962 à obtenir le captage d'une source du Val Fundillo pour son alimentation en eau potable. Elle s'est vue interdire la réalisation de son projet malgré les brutales manifestations de mécontentement d'une partie de ses citoyens.

En continuant le chemin à travers bois le garde du parc impliqué dans le programme de recherche sur l'Ours de Marsicano nous montre, solidement fixé sur un arbre, l'appareil permettant d'enregistrer les déplacements des animaux qui ont été préalablement munis d'un collier émetteur. Mais pas de crépitement prometteur d'émotion en cette fin de visite. La route de retour, au hasard de l'un ou l'autre de ses vingt virages nous permet d'embrasser du regard les majestueuses crêtes du Mont Miele et la grosse tour du Mont Meta qui nous dominent de plus de 2000 m. En quittant le calme de cette région montagnaise de Molise, nous amorçons la descente vers la plaine marquée de toutes parts de l'activité humaine et de son animation.

Un attrayant tour panoramique de Rome dans la lumière d'un coucher de soleil réconcilie cependant devant le spectacle de ses plus anciennes réalisations, les plus fervents naturalistes avec la civilisation.

Se préoccuper de protéger la nature et dans le même temps l'ouvrir au public nous semblait au départ de ce voyage une singulière gageure. Des preuves nous ont été fournies qu'un homme et son équipe sont parvenus à l'honorer. Les exemples de Civitella Alfedena et des communes de Molise en cours de restructuration économique valident par leur renaissance économique après un long déclin l'hypothèse que formulait G. Richez en 1986 selon laquelle : "Les parcs nationaux pourraient, en fait, jouer comme lieux de possibles innovations sociales : en particulier parce que des hommes et des femmes totalement pris dans la logique économique ambiante, y découvriraient des principes de fonctionnement écosystémiques où la prise en compte de solidarités territoriales est essentielle aussi bien pour la nature que pour l'homme".

On peut se demander malgré ces réalisations concrètes pendant combien de temps les compensations et les possibilités de vie en même temps que de travail offertes aux



Photo 11 : Le groupe à Civitella Alfedena.

Photo D.A.

habitants permanents qui doivent subir les effets contraignants du Parc resteront efficaces face aux propositions alléchantes des organisateurs du tourisme de masse et des agents immobiliers ; dans quelle mesure il sera possible de laisser évoluer la nature à son état naturel ; de quelles faveurs administratives et politiques continuera à jouir l'Ente autonomo. Même si des interrogations demeurent, beaucoup d'informations ont été fournies au cours de la tournée permettant à chacun d'imaginer une représentation personnelle du Parc national des Abruzzes.

Nos remerciements s'adressent tout naturellement à toutes les personnes qui ont guidé nos pas et notre réflexion durant la visite. Et que tous ceux qui ont collaboré par des documents ou des conseils à la rédaction de ce rapport trouvent ici l'expression de la vive gratitude de son auteur.

G.F.

Bibliographie

BONIN G. - 1978, Contribution à la connaissance de la végétation des montagnes de l'Apennin centro-méridional, Thèse, Fac. sc. St Jérôme (Aix-Marseille III), 317 p.

BRAUN-BLANQUET J., ROUSSINE N. et NEGRE R. - 1952, Prodrôme des groupements végétaux de la France méditerranéenne, C.N.R.S., Serv. Carte group. vég. et Dir. Carte group. vég. d'Afrique du Nord, 297 p.

DEMANGEOT M. - 1965 - Thèse de doctorat - Etude géomorphologique de l'Apennin central

FUKAREK P. - 1958, Die Standortstrassen der Schwarzfohre (*Pinus nigra* Arn. s.l.), Ch. ges. Fortw., 75 : 203-207.

GELLINI R. - 1968, Posizione sistemática del pino nero di Villetta Barrea in basa ai carattiri anatomici degli aghi, Ann. Acad. Ital. Sci. Forest., 17 : 101-122.

GENTILE S - 1964, Notisie preliminari sulle faggette Dell'Apennino Calabro, Delpinoa, Ital. 4 (1) : 305-317.

OZENDA P., Perspectives nouvelles pour l'étude phytogéographique des Alpes du sud, Doc. Cart. Végét. Alpes, 4 : 1-198.

RICHEZ G. - 1986 - Thèse de doctorat - Parcs nationaux et tourisme en Europe Université d'Aix-Marseille II

La faune sauvage et la chasse dans le Parc national des Abruzzes

par Jean-Luc MERCIER*

La montagne Marsicano, au cœur du parc des Abruzzes, culmine à 2242 m et surplombe les villages de Pescasseroli (lieu de siège du Parc) et d'Opi, situés 1000 m plus bas.

Cela n'a rien de notable a priori. Pourtant cette montagne a donné son nom à une sous espèce de l'ours brun : l'ours marsicano, inféodé à l'Appennin central. Il est très logiquement devenu l'emblème du Parco Nazionale d'Abruzzo. Il n'est pas le seul animal remarquable du Parc, loin s'en faut. Il fait partie d'une faune comptant 40 espèces de mammifères, 300 espèces d'oiseaux, 30 espèces de reptiles et amphibiens et une quantité impressionnante d'arthropodes, dont certains sont particulièrement rares ou endémiques, et tous ne sont pas recensés.

I - Quelques éléments remarquables de la faune

La grande diversité de milieux (cours d'eau, lac, forêts, barres rocheuses, pelouses...) offre des biotopes variés où chaque espèce de la zoocénose trouve la niche écologique qui lui est adaptée. Il serait inutile de dresser une liste de la faune présente. Notons simplement en vrac quelques espèces :

- Mammifères : cerf, chevreuil (disparu entre 1930 et 1940 et réintroduit en 1970), fouine, martre, renard, lièvre, sanglier, chat sauvage, campagnol des neiges...

- Oiseaux : aigle royal (5 à 6 couples), bondrée apivore, buse variable, hibou grand duc, hibou petit duc, chouette hulotte, geai, perdrix bartavelle, pic à dos blanc, pic épeiche, merle de roche, pinson, coucou, crave à bec rouge, accenteur alpin, tichodrome échelette, rouge queue, harle huppé, canard colvert...

Mais quatre espèces parmi toutes font l'originalité principale du parc : l'ours brun marsicano, le loup des Appennins, le loup cervier (*Lynx l.*) et le chamois des Abruzzes.

A- L'ours brun marsicano (*Ursus arctos marsicanus*)

A Pescasseroli, quelques ours dans les enclos du mini zoo de la maison du parc : ce sont des animaux dont les parents sont morts, nous dit-on.

Ils n'ont pas eu la chance des 100 à 110 bêtes qui vivent dans les Abruzzes. Environ 70 d'entre eux ont leur territoire dans les limites du Parc. Les autres vivent à l'exté-

rieur. L'espèce fut de beaucoup plus présente autrefois dans tous les Appennins. Vers 1925 par exemple, on pouvait trouver l'animal assez facilement au nord et à l'ouest dans les monts Vélino, Simbruini, Ernici et Sirente ou encore à l'Est dans les monts Maiella. Par contre, pour la zone du parc, en 1930 on ne recensait que 30 à 50 individus. Même si dans les années 1970 et 1980 diverses aires secondaires ont été repérées dans les secteurs cités précédemment, il n'empêche que pour les scientifiques du parc, l'effectif global actuel de l'ours reste insuffisant pour assurer une réelle et sécurisante pérennité de l'espèce. A titre indicatif, les montagnes de La Mainarde, rattachées en 1990 au Parc des Abruzzes ne comptent que 456 individus. Aussi de nombreuses actions sont-elles menées pour la connaissance et la préservation de l'animal, ainsi que pour l'augmentation de ses effectifs, qui semble en bonne voie.

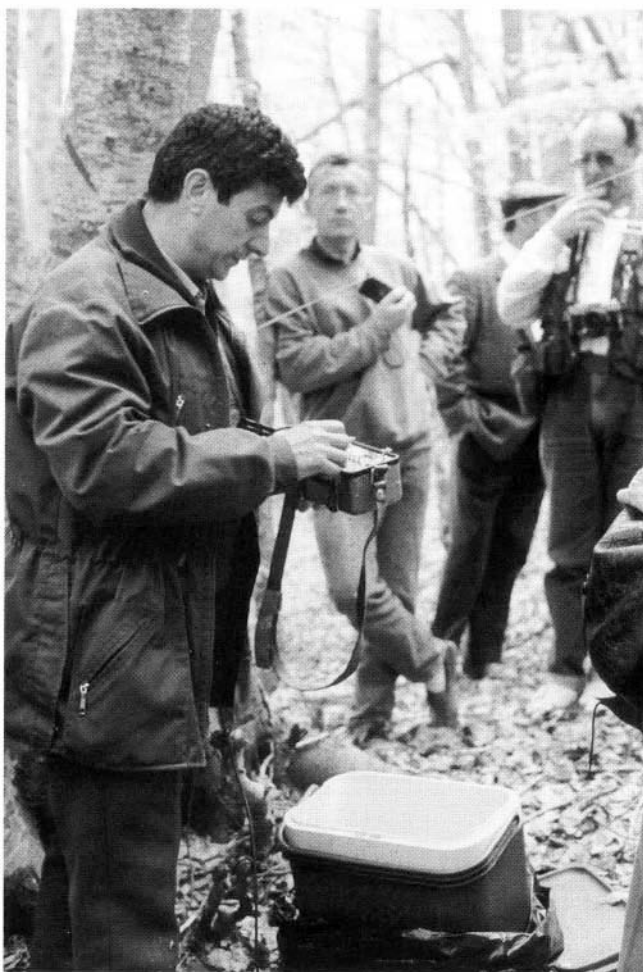


Photo 12 : Appareil de détection des ours Photo D.A.

*Technicien enseignant en écologie, sylviculture, botanique Institut de Mondy - 26300 Bourg de Péage

Monsieur Hans Rott, scientifique suisse spécialiste de l'ours brun, suit les opérations menées dans le parc (il mène également des études en ex-Yougoslavie où les effectifs sont plus importants).

Le lieu dit Les Formé, dans La Mainarde est le centre principal de ses études. Des animaux bagués à l'oreille et munis de colliers émetteurs sont suivis par télémétrie, afin de mieux appréhender leurs mœurs et leur rythme d'activité. Ainsi, une portée de trois oursons a pu être vue dans le Parc, fait rarissime puisque l'ourse met au monde généralement un petit (quelquefois deux).

De même a-t-on pu observer le comportement de l'animal avec ses proies : lors de la capture d'un cerf, par exemple, l'ours après s'être repu recouvre la carcasse de terre qu'il arrose d'urine ensuite, afin de prévenir tout intrus. Il reste alors plus ou moins à distance pour surveiller que loups ou renards n'emportent pas la proie. Il semble toutefois que certaines tolérances soient accordées aux loups puisqu'on a pu observer parfois ces derniers venir s'approvisionner sous l'œil passif de l'ours.

Le Parc mène des campagnes alimentaires pour ces derniers. En effet, si pour le Parc vouloir concilier production agricole et protection de la faune semble souvent peu compatible (l'ours par exemple pouvant détruire les cultures de blé et de maïs), l'absence de toute culture est, à l'inverse, également gênante ; les ours cherchent à sortir des limites du Parc, avec tous les dangers qu'ils encourent, afin de trouver ce que le territoire protégé ne leur offre plus (rappelons si besoin en était que ce sont des animaux du régime omnivore).

Le Parc incite donc des agriculteurs, dans des zones préalablement déterminées et favorables à continuer leur activité, en échange de quoi ils sont financièrement indemnisés. Ces campagnes sont menées sur cinq années à l'issue desquelles sont révisés à la fois les lieux, les cultures et les indemnités.

Actuellement, les cultures préconisées sont le blé, le maïs, les pommiers et les poiriers. Le Parc a lui-même mené avec les interventions de son comité scientifique, des cultures de maïs et de carottes, fortement engrillagées et mises à disposition des ours du début de l'automne, période où ces animaux ont le plus besoin de réserves pour leur hibernation. Ponctuellement, des apports de pommes sont également faits, par hélicoptère, sur des places de nourrissage adéquates.

Comme l'explique Geneviève Fleury dans son texte : sur le même principe d'incitation et d'indemnisation, le Parc favorise également des apiculteurs à participer indirectement ou directement au nourrissage de l'animal :

- indirectement, en disposant des ruches dans des lieux déterminés, en les protégeant par des systèmes appropriés (cellules de béton), afin que les abeilles, de par leur activité pollinisatrice, augmente la production de fruits sauvages.

- directement, en sacrifiant en fin de saison vingt à trente ruches, ouvertes pour que l'ours puisse s'y approvisionner.

A Civitella Alfedena nous avons rencontré un apiculteur professionnel qui possède trois cents ruches dont cent sont mises à la disposition du parc pour la pollinisation et dont il en sacrifie environ vingt cinq pour l'ours. Cet élevage est une expérience menée depuis 1989 et semble efficace puisqu'une présence effective des bêtes est constatée à proximité de ces ruchers.

Les éventuels dégâts causés par les ours, sur les troupeaux ovins, sont indemnisés non pas par le Parc, mais par les services régionaux de la chasse, puisque cela relève des statuts généraux applicables à l'ensemble des dégâts de gibier en Italie.

Disons enfin que d'importantes campagnes d'information et de vulgarisation furent et sont menées pour sensibiliser divers publics à la connaissance et au respect de ces grands carnivores. Les publics visés sont les habitants du parc et du pourtour, les enfants des écoles, les visiteurs et les touristes étrangers. Des livres, des brochures, des documents audiovisuels, notamment sont proposés ainsi qu'un musée, des enclos de vision, des randonnées accompagnées...

Il semble que l'impact de ces informations soit sensiblement facilité et meilleur pour l'ours que pour le loup ou le lynx : en effet, si le premier est très souvent dans l'esprit des non-connaisseurs chargé de symboles positifs, le second subit la charge exactement inverse, quand au troisième il reste trop ignoré historiquement et actuellement, presque invisible de surcroît.

Le programme ours n'a fait l'objet d'aucune aide de l'Europe, malgré les demandes de budget faites pour la recherche sur cet animal (pas plus que pour le chamois d'ailleurs). Les fonds proviennent donc de subventions d'État auxquelles vient s'ajouter la participation active des Universités (programme d'étude, de suivi etc...)

B- Le loup, le lynx et le chamois

1° le loup des appennins (Canis lupus italicus)

Comme l'ours, le loup a vu ses effectifs fluctuer dans le temps avec un minimum dans les années 1970. De trois cents exemplaires recensés en 1968 pour l'Italie, le nombre a chuté à cent en 1976 pour atteindre environ 250 en 1986 et trois cents actuellement, avec trente cinq à quarante bêtes à l'intérieur des limites du parc.

Son aire actuelle, bien que morcelée, s'étend des confins Tosco-Ligure-Emiliano à l'extrême pointe de la Calabre, avec une prédominance pour la moitié sud de l'Italie. Sa sauvegarde tient pour beaucoup à l'opération "San Francesco", lancée en 1971, où le parc des Abruzzes s'est associé au W.W.F., au Centre d'études écologiques des Appennins et à certaines Universités.

De cette opération est né le Gruppo Lupo Italia (1974) et le décret définitif pour la protection du loup (1976). L'opération "San Francesco" est le premier exemple italien de campagne socioécologique intégrée (1973 à 1983).

La connaissance éthologique du loup fut favorisée par l'existence de l'aire faunistique de Civitella Alfedena, que nous sommes allés voir, vaste enclos dominant la lac de Barrea, où vivent une douzaine d'animaux. L'enclos fut créé et subventionné à l'initiative du Parc, et installé sur des terrains privés loués pour la circonstance.

Comme nous l'a expliqué M. Rossi, premier adjoint au maire de cette commune depuis 1965, Civitella profite largement de cet attrait ; de nombreuses activités et un musée (créé et financé également par le Parc) sont directement basés sur le loup, ce qui ne manque pas d'attirer les visiteurs et par là même, d'être source importante de revenus pour les habitants et leur commune.

Le loup est un animal à caractère social marqué qui vit en groupes à hiérarchie structurée. Il se déplace et chasse en bande, notamment les cerfs et les chevreuils dont il semble capable, relativement, de contrôler les effectifs évitant ainsi un impact trop fort des cervidés sur la flore. L'espèce est pourtant encore faiblement représentée et son observation reste des plus difficiles. Par contre divers indices de présence sont repérables. Il nous fut donné pour certains de voir dans les sommets enneigés de la Camosciara à 1900 m d'altitude des empreintes de loup. Dans le même secteur nous avons observé cerfs et chamois.

Quelques cas d'attaque d'ovins sont constatés mais, comme pour l'ours, cela relève des services de la chasse quant à l'indemnisation.

2° Le lynx ou loup cervier (*Lynx lynx*)

Son histoire, sur le territoire italien, n'est pas parfaitement établie. En 1800, sa présence est attestée dans les Appennins ainsi qu'en Calabre, mais il en a disparu ensuite. La recolonisation semble s'être faite par les Alpes, mais aucune indication sur ses effectifs présumés ne nous a été donnée. Sa présence dans divers secteurs est loin d'être vérifiée, ni actuellement, ni historiquement. Ainsi le Directeur du Parc est-il convaincu que le lynx fut présent assez récemment dans la montagne de La Mainarde mais aucune observation n'a été faite : seuls existent des témoignages oraux... alors ?

Il faut dire que le lynx est le plus discret, le plus audacieux, le plus astucieux des grands prédateurs. Chasseur d'ongulés et de petits mammifères ou d'invertébrés, comme en cas de nécessité, d'animaux domestiques, c'est un félin solitaire et territorial qui peut occuper un territoire de 1000 à 2000 ha suivant sa richesse.

Long de 90 à 130 cm, haut de 55 à 70 cm au garrot et pesant 18 à 25 kg, le lynx passe pourtant totalement inaperçu, tant sa méfiance est grande.

Le Parc souhaite intensément être autorisé à effectuer des lâchers, mais il lui faut prouver la présence historique de l'animal dans le massif des Abruzzes, ce qui semble à peu près assuré maintenant.

La commune de Civitella Alfedena a pris les devants, créant en 1991 sur ses fonds, un enclos à lynx où vit un bel exemplaire (un peu sur le principe du parc à loups situé d'ailleurs non loin). Deux autres spécimens sont présents dans le petit zoo de la maison du Parc, à Pescasseroli.

3° Le chamois (*Rupicapra pyrenaica ornata*)

La sous espèce des Abruzzes est réputée être la plus jolie. Les observations que nous en avons fait en altitude ne démentiront pas ce fait. Animal léger aux cornes fines, il possède une robe beige roux marquée de noir d'un très bel effet. Son pelage est globalement plus gai que nos chamois alpins ou nos isards pyrénéens.

L'effectif total actuel dans le parc est estimé à 400-450 bêtes, ce qui reste, là encore insuffisant pour assurer une réelle pérennité de l'espèce. Plusieurs lâchers ont été effectués avec la participation du World Wildlife Foundation, pour le programme d'étude, et des Universités. Une partie des cent millions de lires consacrés chaque année à la recherche faunistique est destinée tout particulièrement au programme chamois.

Les bêtes réintroduites sont issues d'enclos sauf trois animaux capturés au dessus du village de Civitella.



Photo 13 : A Pescasseroli, des Lynx sont montrés au public, prélude à une réintroduction.

Photo Jean-Luc Mercier

D'autres projets de lâchers sont prévus pour 1993, malgré l'évolution naturelle positive des populations existantes.

Dans les zones de pâturage d'altitude, il y a compétition alimentaire entre chamois et moutons mais il faut admettre que l'action de cinq cents chamois sur les pâtures semble bien dérisoire face à celle de vingt mille ovins encore élevés sur cinq mille hectares. De ce fait, par contre découle malgré tout une difficulté à venir. Il y a vingt ans, l'élevage du mouton comptait cent mille têtes. Le Parc ayant réduit les zones où il est encore autorisé de faire pâturer ces bêtes, les prairies d'altitude risquent progressivement de se fermer ou d'évoluer différemment compte tenu que l'altitude n'est pas suffisante pour exclure les arbustes voire les arbres. Ceci risque de nuire au bon développement des populations de chamois, trop faibles pour remplacer l'action désormais interdite des moutons. Les scientifiques du Parc en sont conscients et commencent à réfléchir à ce problème.

L'observation des chamois est possible, mais limitée et surveillée. Ainsi, par exemple, dans le Val di Rose (com-



Photo 14 : Jeune chamois des Abruzzes, en mue printanière.

Photo Jean-Luc Mercier

mune de Civitella), pas plus de vingt cinq personnes par jour sont autorisées à rejoindre les sommets en petits groupes, et ceci afin de ne pas effrayer les animaux. Les refuges d'altitude sont occupés l'été par des gardes qui surveillent à la fois les chamois et les randonneurs.

II - Le droit de chasse

L'Italie compte sur l'ensemble de son territoire, à peu près deux millions et demi de chasseurs, ce qui est peu même si cela représente tout de même un pouvoir important.

L'organisation de la chasse ressemble, au niveau régional voire local à celle que nous connaissons en France.

Dans la zone du Parc proprement dit, la chasse est strictement interdite. Par contre elle se pratique en zone périphérique et relève alors du Droit commun : des Sociétés de chasse intercommunale sont organisées avec automatiquement des réserves de chasse. Le Parc aide ces sociétés à définir les limites de ces zones à protection intégrale. Les chasseurs, comme pour le reste de l'Italie, ne peuvent prélever ni chamois, ni loup, ni ours, par exemple, qui sont protégés. Toutefois, il existe quelques contraintes supplémentaires imposées par le Parc :

- Chasse du sanglier interdite (contrairement au reste de l'Italie), afin d'éviter qu'il y ait confusion avec un ours.

- Interdiction de chasse dans quelques zones qui sont des territoires où loups et ours y effectuent eux mêmes des prélèvements.

- Participation du Parc à la détermination du nombre d'animaux chassables, conjointement avec l'Office régional de la chasse et les Associations de chasseurs.

- Entre la zone périphérique et le Parc proprement dit, une ceinture non chassable est créée par mesure de précaution supplémentaire.

- Enfin, même si ce n'est qu'une éventualité, les chasseurs savent qu'il ne leur sera plus possible d'exercer leur activité du jour où la zone périphérique fera elle même partie intégrante du Parc : projet certes, mais que les responsables des Abruzzes comptent réaliser à l'avenir (à suivre...)

Au dire des personnes du Parc que nous avons rencontré, les chasseurs sont plutôt satisfaits dans l'ensemble puisqu'ils auraient une meilleure gestion globale du gibier et profitent d'une quantité non négligeable de celui-ci car les chasseurs qui habitent à l'extérieur de la zone périphérique y sont interdits de droit de prélèvement. En contrepartie, le Parc y trouve également son compte puisqu'il a constaté que les problèmes de braconnage sont désormais très limités, les chasseurs locaux participant à cette lutte.

Cela n'est, pour l'instant, pas encore bien réel dans la zone de La Mainarde. M. Oscar Caporaso, collaborateur du Parc et conseiller municipal de Castel San Vincenzo nous disait : "Ici, on ne peut de toute façon pas chasser pendant les périodes d'ouverture car la neige est abondante. Le fait qu'il n'y ait plus le droit de chasse n'est donc pas un vrai problème. De plus, les chasseurs traditionnels, ne chassaient que pour la nourriture... pas pour le sport ! De ce fait, ils peuvent encore actuellement braconner... un peu !".

Conclusion

Un tel patrimoine faunistique sur 44 000 ha est assez fantastique, mais ne nous y trompons pas : cela est le résultat d'une volonté farouche des dirigeants du Parc et de ceux qui soutiennent cette institution : leur politique est dure, continuelle et provoquante. Même les plus naturalistes d'entre nous furent parfois surpris devant l'impartialité de leurs décisions. Mais n'est-ce pas là, finalement, une réalisation d'avant garde ? car en France, où sont les loups, les lynx, les ours pour ne citer qu'eux ? Le spectaculaire, on connaît ; ainsi en fut-il récemment de la cérémonie commémorative du cinquantième anniversaire de la disparition de l'ours dans le Vercors. C'est tout juste si les larmes ne coulaient pas sur les visages... pauvre ours ! et cette statue, à Villars de Lans, qui est si réaliste ! Mais quand l'idée de réintroduire l'animal dans le massif est évoquée, c'est une vague de protestations qui se soulève.

Disons le franchement les français sont incapables de protéger leur faune (et leur flore), si ce n'était l'initiative et la volonté sans faille de quelques uns. Que le chevreuil étende son aire et les forestiers grognent ; si c'est le castor, les arboriculteurs grognent ; si c'est le héron cendré, les pisciculteurs grognent ; si c'est la loutre, les pêcheurs grognent, si c'est la buse variable, les éleveurs de bêtes à plumes grognent... Tout le monde a une bonne raison pour grogner. Pensons donc ce qu'il peut en être vis à vis des lynx, des ours, des vautours... Et les écologistes, ces lâcheurs de vipères, de buses, de loutres !!!

Le Parc National des Pyrénées, créé voici vingt cinq ans, couvre 45 000 hectares. A sa création, les Pyrénées comptaient une trentaine d'ours (contre soixante dix en 1954) ; actuellement, il n'en reste tout au plus qu'une vingtaine trop disséminés, trop dérangés. Quand au lynx et au bouquetin, ce n'est pas côté français qu'il faut chercher les rares spécimens. Alors ? Le parc serait-il trop timide ? ou trop cadré ?

La défense de la nature n'est pas le souci des écologistes. Il se doit d'être celui de tout le monde et surtout de tous les gestionnaires et propriétaires de milieu, forestiers en tête.

La défense de la nature n'est pas non plus seulement une affaire de réglementation. Cela ne sert à rien si chacun continu à tirer toujours au plus la couverture sur lui.

Tout ne se mesure pas en termes de production, d'exploitation, de rentabilité ou d'intérêts. Tout espace n'a pas non plus à être aménagé, géré, "VALORISE". C'est l'erreur du passé

Une large réflexion reste encore à mener, par tous, par chacun. Ce qui suppose d'aller au delà des classiques querelles ou de la satisfaction immédiate d'intérêts. Problème de politique nationale me dira-t-on. NON ! problème de volonté et de conscience collectives et personnelles.

Les notions de patrimoine génétique, d'héritage pour les générations à venir, d'équilibre global, cela existe.

L'Association Forêt Méditerranéenne est consciente que le peu de débats qu'il y a eu dans ses manifestations sur la relation faune - forêt est une lacune importante (mais combien y a t'il de représentants de la chasse dans l'Association ? Ce n'est pourtant pas une "secte" de forestiers !). Souhaitons qu'elle dépasse ce constat et soit novatrice. Elle le fera, n'en doutons pas, et tout en sera à son honneur.

J.L.M.